



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date de limite de candidature : 15 octobre 2021

Nom du projet	ouverture au public du phare et mise en place d'une muséographie autour des phares et balises
Nom du Porteur de projet	Commune de Barneville-Carteret
Structure Juridique du Porteur de projet	
Nom du GAL	Cotentin

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux (<i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i>)	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	17 441,66 €
Montant FEADER	13 953,32 €
Nom des cofinanceurs	Commune de Barneville-Carteret

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Le phare de Berneville-Carteret situé au sur le cap de Carteret et à proximité directe du sentier des douaniers (GR223). Désaffecté depuis quelques années, la commune souhaite rénover l'aménagement intérieur et mettre en place une muséographie autour des phares et balises afin de l'ouvrir au public et proposer une nouvelle offre touristique sur le sentier qui comptabilise 80 000 visiteurs par an.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Barneville-Carteret est une commune de 2 343 habitants (12 000 habitants l'été), située sur le littoral ouest du Cotentin. La ville est une station balnéaire classée par décret depuis 2002, et classée commune touristique depuis 2009.

Elle dispose d'un patrimoine naturel et culturel important, dont le phare de Carteret actuellement désaffecté. Si les phares sont aujourd'hui automatisés et le plus souvent isolés en mer, celui de Carteret à la particularité d'être bâti sur le cap de Carteret et d'être à proximité directe du sentier des douaniers (GR223), qui reçoit la visite de plus de 80 000 visiteurs chaque année.

Afin de développer l'offre touristique, la municipalité a souhaité engager le projet de mise en valeur de ce patrimoine remarquable, afin que la côte ouest dispose d'un site nouveau touristique.

La commune a donc choisi de déposer la première phase du projet au titre de la demande LEADER, qui est axée sur l'ouverture du phare au public et la mise en place d'une muséographie autour des phares et balises.

Ainsi, 4 pièces de la base du phare et la tour seront ouvertes au public à partir de l'été 2016. La municipalité mettra également en place une muséographie basée sur les phares et balises. Pour cela, un important travail de recherche historique et culturel a été réalisé par un historien et sera illustré grâce à une mise à disposition d'artéfacts par les phares et balises.

Pour mettre en œuvre cette première phase, les travaux et investissements suivants seront réalisés :

- Réhabilitation des différentes pièces (peinture, électricité...)
- Frais d'impression des panneaux de la muséographie et livrets d'interprétation

A ces investissements, s'ajoute le temps de travail d'un agent de la collectivité pour le suivi du projet et la réalisation de la communication (panneaux et livrets).

Grâce à ces travaux, les extérieurs du phare et ces 4 pièces seront en accès libre et permettront aux randonneurs, touristes de découvrir l'histoire des phares. En sus, les personnes intéressées pourront suivre une visite commentée de la tour du phare (payante).

Afin d'assurer la promotion du site, d'accueillir les touristes pendant les heures d'ouverture, mais aussi de travailler sur les phases suivantes de développement du site, une personne sera recrutée ou un agent de l'office de tourisme de la côte des Isles sera désigné pour effectuer ses missions.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Le tourisme est la troisième activité économique sur le Cotentin et pourrait gagner en efficacité et en retombées économiques.

Pour que l'économie touristique tire tous les bénéfices du travail de promotion qui est et sera réalisé, il est nécessaire que l'offre touristique soit en mesure de répondre aux importantes potentialités de développement qui sont les siennes. Cet objectif se traduira concrètement par un accompagnement des porteurs de projet autour de nouveaux produits touristiques, mais aussi par le développement de services.

Caractère innovant de l'opération :

Ouverture d'un phare au public sur la côte Ouest du pays du Cotentin

Caractère partenarial de l'opération :

- Travail en collaboration avec le Symel pour la réalisation d'un espace d'interprétation
- Conseil départemental associé à la démarche
- Mutualisation des savoirs autour des phares et balises

Objectifs à atteindre :

Créer une porte d'entrée touristique et culturelle aujourd'hui inexistante sur la Côte Ouest Manche Cotentin en valorisant ce patrimoine exceptionnel mettant par la même occasion en valeur les artéfacts et l'histoire des phares et Balises

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Joindre quelques photos ou documents illustrant votre projet.